



amd asbl

Les amis du Monde diplomatique - Belgique

Bulletin d'information trimestriel / N° 29 - Octobre, novembre, décembre 2006

Éditeur responsable: Pierre LORIES - Rue des Garennes, 32 - B-1170 Bruxelles / Bureau de dépôt 1170 à Bruxelles 17

Edito

Rassembler les résistances innovantes

Vous en connaissez certainement, peut-être même en êtes-vous acteur.

Un peu partout, des groupes résistent à la pensée unique, des associations luttent contre le défaitisme répandu dans notre société, des citoyens organisent des réponses aux injustices par plus d'humanité et de solidarité.

Notre association se lance dans un projet ambitieux, celui de réunir, en mai 2008, quelque 200 ou 300 initiatives puisées dans des secteurs aussi divers que le logement, la santé, la culture, la mobilité, l'éducation, le sport, la presse, l'économie, les solidarités, etc.

Ces initiatives sont parfois méconnues, dispersées, et surtout leurs artisans ne se connaissent pas de secteur à secteur. Notre but est de les rassembler, afin que ceux qui les portent non seulement se rencontrent, mais échangent leurs expériences et s'épaulent pour renforcer leur lutte pour la solidarité et une société plus juste.

Notre projet est ambitieux, non seulement par le nombre d'acteurs que nous souhaitons se faire rencontrer, mais aussi parce que dans un deuxième moment, nous voulons ouvrir la rencontre à tous ceux, et particulièrement les jeunes, qui s'interrogent sur le comment adhérer, s'engager, s'organiser, créer une résistance innovante.

Le premier travail de préparation consiste à repérer et identifier ces très nombreuses initiatives de résistance innovante. C'est à ce niveau que votre collaboration nous est précieuse. N'hésitez pas à nous contacter. Un premier dépliant de présentation du projet est dès à pré-

sent disponible, ainsi qu'un modèle de fiche d'identification des lieux de résistance.

Nous pouvons également organiser des réunions d'information et de mobilisation dans votre région.

Par ailleurs, notre association a tenu son assemblée générale le 28 juin dernier. Nous vous présentons dans ce numéro nos comptes annuels au 31 décembre 2005 et notre rapport d'activités.

Le nombre de nos membres s'élève à ce jour à 137, ce qui ne nous permet pas de couvrir nos frais de bulletin. Nous lançons donc un dernier appel à cotisation 2006 et vous remercions d'avance pour votre soutien.

Pierre GALAND,
Président.



RASSEMBLEMENT DES RESISTANCES INNOVANTES

115, rue Stévin - 1000 Bruxelles

Tél./Fax : + 32 (0)2 231.01.74

Info : forum.nord.sud@skynet.be

Manifeste de Rabat

Conférence non gouvernementale euro-africaine sur les migrations, les droits fondamentaux et la liberté de circulation

Un sommet des ministres européens et africains sur "migration et développement" s'est tenu à Rabat les 10 et 11 juillet 2006. Quelques jours auparavant, une rencontre non gouvernementale Euro-africaine, réunie également à Rabat, rédigeait un manifeste fondé sur les droits fondamentaux et la liberté de circulation, signé par une centaine d'organisations africaines et européennes.

Nous, acteurs des sociétés civiles d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et d'Europe, réunis en Conférence non gouvernementale euro-africaine les 30 juin et 1^{er} juillet 2006 à Rabat, indignés par la guerre aux migrants qui s'amplifie d'année en année le long des côtes méditerranéennes et atlantiques, refusons la division de l'humanité entre ceux qui peuvent circuler librement sur la planète et ceux à qui cela est interdit, refusons également de vivre dans un monde aux frontières de plus en plus militarisées qui segmentent nos continents et veulent transformer chaque groupe de pays en forteresse.

Considérant que le respect de ce droit fondamental qu'est la liberté de circulation telle qu'énoncée dans l'article 13-1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 est une condition préalable à l'exercice des autres droits fondamentaux, et que cet article 13-1 posant comme un droit fondamental celui de pouvoir quitter son pays signifie nécessairement celui de pouvoir s'installer dans un autre pays ;

Considérant que les restrictions actuelles à la liberté de circulation restreignent uniquement celle des plus pauvres et reflètent non seulement la montée en puissance des nationalismes xénophobes mais aussi la peur élitiste des populations défavorisées ;

Considérant que, contrairement aux idées reçues, et comme l'a reconnu la CNUCED dans son rapport de 2004, c'est encore l'Afrique qui finance l'Europe alors que les écarts de revenus par habitants entre l'Europe et l'Afrique ne cessent de s'accroître ;

*Considérant que les politiques sécuritaires font croire que les migrations sont un problème et une menace alors qu'elles constituent depuis toujours un phénomène naturel et que, loin d'être une calamité pour les pays développés, elles constituent un apport économique et culturel inestimable ;
Considérant que les mesures sécuritaires ne mettront pas fin aux flux migratoires, induits par de multiples facteurs, et que les expériences historiques de libre circulation des personnes ont montré que celle-ci ne limite ni la souveraineté ni la sécurité des Etats qui sont davantage menacées aujourd'hui par la libre circulation des capitaux ;*

Considérant que le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 demeure un objectif qui doit être poursuivi par l'adoption de mesures visant à instaurer la liberté de circulation et la réhabilitation du droit d'asile d'une part et le respect effectif du droit au développement d'autre part ;

Nous exigeons :

- 1) *Le renoncement à l'idéologie sécuritaire et répressive qui oriente aujourd'hui les politiques migratoires, notamment à « l'externalisation » de l'asile et des contrôles aux frontières, à la criminalisation des migrations, ainsi qu'à toute loi raciste, xénophobe ou discriminatoire ;*
- 2) *La refondation des politiques migratoires sur la base du respect des droits humains, d'une réelle égalité des droits des personnes vivant sur un même territoire et, dans l'immédiat, de la régularisation de tous les migrants sans papiers ;*
- 3) *La dépénalisation du délit de séjour irrégulier et de l'aide aux personnes contraintes à ce type de séjour ;*
- 4) *L'annulation des accords de réadmission de personnes expulsées et l'abandon de toute négociation en ce sens par les Etats ;*
- 5) *La suppression des visas de court séjour, de toutes les entraves posées à la sortie d'un territoire, et la justification détaillée et contrôlée des refus de visas d'établissement avec une stricte symétrie des conditions africaines et européennes de délivrance de ce type de visas ;*
- 6) *La fermeture de tous les lieux d'enfermement et autres dispositifs de blocage des personnes aux frontières ;*
- 7) *L'abolition de toutes les mesures faisant obstacle aux possibilités de regroupement familial ;*
- 8) *L'application complète et sincère de tous les instruments de protection internationale afin de ne pas réduire le droit d'asile à une simple fiction ;*
- 9) *L'octroi systématique à tous les réfugiés statutaires d'une complète liberté de circulation et d'installation et d'une protection à travers le monde ;*
- 10) *La refondation financière et juridique du HCR de manière à ce qu'il protège effectivement les demandeurs d'asile et réfugiés et non pas les intérêts des gouvernements qui le financent ;*



- 11) *La ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs famille, son intégration dans les lois nationales, la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, et notamment les conventions 143 et 97 ainsi que leur mise en œuvre ;*
- 12) *que toute négociation euro-africaine repose sur le principe d'égalité des interlocuteurs et que les dirigeants africains, qui ont si peu défendu les intérêts de leurs populations, assument pleinement leurs responsabilités, tout particulièrement en remettant en cause les accords de partenariat euro-africains ;*
- 13) *la mise en place de mécanismes de souveraineté alimentaire et la suppression des accords qui hypothèquent l'avenir de l'agriculture africaine ;*
- 14) *la suppression des conditionnalités imposées aux pays africains dans les négociations internationales et tout particulièrement celle de la sous-traitance de la lutte contre les migrations ;*
- 15) *l'annulation inconditionnelle de la dette des pays du sud ainsi que le rapatriement de leurs avoirs placés dans des banques étrangères.*

Fait à Rabat, le 1er juillet 2006.

Rejeter les tentations impériales

Un préalable pour définir des valeurs européennes

■ **Pierre GILLIS,**
pour le groupe montois des Amis du Monde Diplomatique

Contribution au colloque organisé le 16 septembre au Grand Hornu à l'initiative du cercle Condorcet Picardie sur les "Valeurs européennes"

S'il y a des valeurs européennes, elles sont probablement dues à un certain universalisme, lui-même attribuable à la domination de l'Europe sur le Monde ... pour le pire et le meilleur ? Il nous a semblé intéressant de commencer par citer C.A. Bayly, qui s'est interrogé sur **les causes de l'exception européenne.**

Extraits de **La Naissance du monde moderne** (1780-1914), par Christopher Alan Bayly, publié par Le Monde diplomatique et Les Editions de l'Atelier. Christopher Alan Bayly est professeur d'histoire, spécialiste britannique de la colonisation à l'université de Cambridge.

Avantages économiques

En premier lieu, par comparaison avec l'Inde ou la Chine, l'Europe possédait sur son propre continent ou encore en Amérique d'énormes gisements de richesses encore sous-exploités. De plus, l'expansion d'un système esclavagiste de plantations reposant sur la confiscation de main-d'œuvre et de richesses lui permit de s'approprier à bon compte une série de vastes provinces agricoles. Durant le XVIIIe siècle, d'énormes quantités de bois d'œuvre destinées à la construction navale furent coupées en Europe occidentale, dans le grand Nord sibérien, en Amérique du Nord, et plus tard le long des côtes occidentales de l'Inde et de la Birmanie, ainsi que le long de la côte septentrionale de l'Australie. [...]

Au XVIIe siècle, la productivité de l'agriculture était vraisemblablement plus élevée en Chine et en Inde qu'elle ne l'était en

Europe, et ce de manière significative. Mais certaines variétés nouvelles de cultures et des formes de production plus intensives permirent à certaines régions d'Europe de connaître un véritable bond en avant au XVIIIe siècle, même si un décalage persistait entre la production et la demande. A cela vinrent s'ajouter les importations de denrées alimentaires en provenance des îles Caraïbes, de l'océan Atlantique ou des Amériques, comme le sucre, ou le poisson riche en protéines. L'Europe du Nord et de l'Ouest put ainsi nourrir une population urbaine croissante, laquelle s'accrut bien plus rapidement au cours de ce siècle qu'elle ne le fit en Chine, en Inde, ou dans le Moyen-Orient. [...]

L'Europe du Nord et de l'Ouest fut aussi très vite capable de faire de son charbon un usage efficace. Cette marchandise était apportée de loin pour fournir l'énergie requise par les révolutions industrielles dans le cadre familial, puis plus tard par la production industrielle.

Par comparaison, les ressources en combustibles fossiles de la Chine, perdues dans les zones reculées du Nord et en Mandchourie, furent sans doute moins efficacement exploitées. Le charbon contribua à mettre en branle une chaîne d'innovations en Grande-Bretagne. Parce qu'elles s'enfonçaient à des profondeurs importantes, les mines nécessitaient des pompes. Les innovations technologiques en matière de pompage amenèrent en retour un perfectionnement du travail du fer en fonderie et une meilleure connaissance du vide atmosphérique, toutes choses qui se révélèrent décisives pour permettre un saut qualitatif. Même s'il fallut attendre encore beaucoup de temps avant que des inventions comme la jenny ou la machine à vapeur améliorent le taux de croissance d'ensemble de l'économie, ainsi que le...

(Suite page 4)

Rejeter les tentations impériales

(Suite de la page 3)

soulignent désormais certains spécialistes d'histoire économique, toutes ces innovations furent pourtant en mesure de conférer aux Européens un avantage supplémentaire en matière de technologie militaire dès les années 1820 et 1830. [...]

Avantages institutionnels

En premier lieu, il existait dans ces régions des institutions légales à peu près stables, qui garantissaient que les progrès économiques seraient récompensés. La notion de droits attachés à la propriété intellectuelle fut lente à se développer en dehors de la Grande-Bretagne, mais la common law britannique et le droit romain en usage sur le continent apportaient des garanties non négligeables quant au respect des droits de la famille et des individus en général.

A condition de jouer les bonnes cartes, il était possible pour les inventeurs et autres pionniers de s'enrichir. En Europe occidentale, à la ville comme à la campagne, les biens étaient en gros à l'abri de toute menace de confiscation par le gouvernement, ou de toute réappropriation foncière par le suzerain. La stabilité géographique des groupes dirigeants garantissait également qu'ils trouveraient un intérêt à encourager, génération après génération, des améliorations limitées.

Le commerce

Le deuxième avantage compétitif dont les Européens du Nord et de l'Ouest ainsi que les Américains tirèrent profit à moyen terme est à rechercher au niveau de la sphère commerciale. Ils avaient développé des institutions financières qui étaient d'ores et déjà relativement indépendantes, à la fois de la fortune individuelle des grands marchands et des caprices des gouvernements. Les Hollandais avaient joué un rôle pionnier dans la mise en place des compagnies par actions, précisément afin d'éviter les risques inhérents à toute expédition commerciale de longue durée. La compagnie hollandaise des Indes orientales fut la première à pratiquer une prise en charge partagée des risques, et à mettre en place cette séparation stricte entre gestionnaires et propriétaires qui allait jouer un rôle central dans le capitalisme moderne. En réalité, à partir de l'époque des villes-Etats italiennes au début de l'ère moderne, l'Europe de l'Ouest semble toujours avoir été capable d'entretenir une réaction en chaîne d'innovations commerciales. A l'inverse, même les entreprises chinoises les plus dynamiques et les plus prospères s'efforçaient de contrôler les richesses en maintenant au sein de la cellule familiale les fonctions de gestion.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les marchands chinois, indiens ou moyen-orientaux figurèrent indubitablement parmi les plus riches du monde. En matière de comptabilité ou de capacité à entreprendre, ils ne le cédaient en rien à leurs homologues européens. Ce furent toutefois le cadre légal et les formes d'organisation des grandes entreprises fixant les opérations des grandes firmes commerciales qui donnèrent l'avantage à l'Europe occidentale, et sans doute aussi au Japon. Paradoxalement, il allait revenir à l'Etat colonial, par ailleurs peu soucieux du progrès

économique de l'Afrique et de l'Asie, d'apporter aux marchands et aux financiers autochtones des garanties légales et une certaine stabilité des droits de propriété.

Finances et guerre

Le dernier avantage compétitif dont certaines régions d'Europe tirèrent parti concerne le rapport entre la guerre et les finances. Pour dire les choses brutalement, les Européens devinrent rapidement les meilleurs dès lors qu'il s'agissait de tuer. Les guerres idéologiques meurtrières du XVIIe siècle avaient créé des liens entre la guerre, les finances et les innovations commerciales, qui accrurent leur avance dans ce domaine. Cela conféra à ce continent une force supérieure lors des conflits qui éclatèrent dans le monde au XVIIIe siècle. Les techniques de guerre européennes étaient particulièrement compliquées et coûteuses, en partie parce qu'elles étaient amphibies. Les gouvernements devaient être capables d'acheminer leurs forces à la fois par la voie terrestre et par la voie maritime.

Une autre invention européenne, dit-on souvent, est le nationalisme, exporté sur toute la planète durant le XIXe siècle. Bayly nuance ce point de vue : Il n'est certes pas question de nier le fait qu'en tant qu'aire nationale strictement délimitée l'Inde a été le produit de la domination anglaise, tout comme l'Algérie et le Vietnam ont été ceux de la domination française, l'Indonésie celui de la domination hollandaise, ou encore les Philippines celui de la domination espagnole, puis américaine. Les jésuites parlaient de la Chine comme d'un pays de « culture confucéenne », et les missionnaires en poste en Afrique assignèrent à chaque « tribu » un territoire spécifique, tout en retranscrivant « leur » langue. Frontières, passeports, monnaie nationale et systèmes pénitentiaires nationaux figurent au nombre des apports dus à la domination européenne. Les dirigeants politiques prirent conscience de l'existence de « leurs » frontières et de « leur » peuple à l'occasion des conflits internationaux qui éclatèrent au XIXe siècle. Pourtant, comme en Europe, des patries et des sentiments identitaires plus étroits s'étaient cristallisés en Afrique et en Asie autour de valeurs allant au-delà de la simple loyauté due à une dynastie, puis dissous, puis reformés avant que ne débute l'expansion européenne, et même encore à ses tout débuts.

Institutions stables, maîtrise du commerce et de l'art de la guerre, invention du nationalisme. En d'autres termes, l'Europe a étendu son règne sur la Planète depuis que ses navigateurs en ont pris la mesure, au XVIIe siècle, et a exporté ses trouvailles, ses règles de vie, son mode de fonctionnement. Elle a été le siège d'empires – l'espagnol, le britannique, pour ne citer que les principaux.

Le revival postmoderne de l'Empire

Dans ma génération, ce terme était extrêmement mal connoté. Les partisans des deux camps de la guerre froide se renvoyaient à la tête l'accusation d'impérialiste, que chacun s'efforçait de réfuter avec conviction et ardeur. Impérialiste était une injure. Aujourd'hui, certains théoriciens de la politique mondiale revendiquent le terme, et demandent aux détenteurs du pouvoir en Occident de l'assumer - pas seulement dans les cercles néo-conservateurs qui inspirent G.W. Bush Junior, mais aussi en Europe, notamment parmi les conseillers du premier britannique



Anthony Blair. Parmi eux, Robert Cooper, qui a proposé en 2002 une nouvelle taxonomie des Etats.

Instead, we have two new types of state. First, there are pre-modern states - often former colonies - whose failures have led to a Hobbesian war of all against all: countries such as Somalia and, until recently, Afghanistan. Second, there are post-imperial, postmodern states which no longer think of security primarily in terms of conquest. A third kind are the traditional 'modern' states such as India, Pakistan or China which behave as states always have, following interest, power and raison d'état.

Cooper n'hésite pas à revendiquer la mise en oeuvre d'une politique internationale à deux poids, deux mesures :

The postmodern world has to start to get used to double standards. Among ourselves, we operate on the basis of laws and open cooperative security. But, when dealing with old-fashioned states outside the postmodern continent of Europe, we need to revert to the rougher methods of an earlier era - force, preemptive attack, deception, whatever is necessary to deal with those who still live in the nineteenth century world of every state for itself. Among ourselves, we keep the law but when we are operating in the jungle, we must also use the laws of the jungle.

On ne peut rejeter plus clairement l'idée même du droit international. Cette dichotomie entre Etats fait évidemment penser au fonctionnement des institutions antérieur à la conquête du suffrage universel : la démocratie pour les citoyens, pas pour les esclaves – modèle athénien, ou encore la démocratie pour les possédants, pas pour les gueux ou pour les femmes - modèle bourgeoisie XIXe siècle. Ce rejet du droit international se présente sous les atours du concept de « guerre préventive » cher à M. Bush, qui a révélé sa vraie nature, pour citer Noam Chomsky : un simple euphémisme pour pouvoir agresser librement qui l'on veut. Et pour appeler un chat un chat, elle recouvre un retour à la politique de la canonnière, typique des pratiques de l'empire britannique.

Nous vivons un temps où il importe de redonner vigueur – c'est un préalable – à un rejet, celui de la nostalgie impériale. Si nous entendons donner de la chair à l'idée qu'il existe des valeurs européennes, en les spécifiant et en les inscrivant dans une pratique impulsée, à l'échelle de l'Europe, par les peuples européens, et si possible par les institutions que ces peuples se seront données démocratiquement, il faut d'abord rompre avec l'empire – celui qui reste dans nos têtes, les cas échéant, et celui qui régent le monde à partir de Wahington.

Les systèmes mondiaux, écrivent Ignacio Ramonet, Samir Amin et François Houtart (IR, SA, FH), *ont presque toujours été multipolaires, même de manière relative et provisoire. Les partenaires du monde multipolaire du XIXe siècle (prolongé jusqu'en 1945) n'étaient guère que les puissances de l'époque. Le monde multipolaire inauguré par la révolution russe, puis imposé partiellement par les mouvements de libération de l'Asie et de l'Afrique, était d'une autre nature. A cet égard, la période de Bandung (1955-1975) a permis à ces derniers – de même que, en Amérique latine, le projet cépalien (1) – de s'engager dans des voies nouvelles de développement autocentré et de déconnexion du système dominant. Elle a contraint ce système à s'ajuster aux exigences des peuples du Sud. [...]*

Cette époque semble aujourd'hui terriblement lointaine. Et pourtant, nous voudrions la voir retrouver une réelle actualité. Cette virtualité ne pourrait se concrétiser que si bien d'autres conditions, que nous ne précisons pas, sont remplies, mais on peut au moins se demander ce qui devrait changer en Europe pour favoriser une telle évolution. De manière schématique, il s'agirait que l'Europe s'engage sur la voie d'une construction sociale (et donc dans la longue transition vers un postcapitalisme mondial), et qu'elle amorce sa prise de distance définitive avec son passé et son présent impérialistes. Il faudrait aussi que la construction de systèmes juridiques nationaux et internationaux concilie le respect des souverainetés nationales (en progressant de la souveraineté des Etats à celle des peuples) et celui de tous les droits individuels et collectifs, politiques et sociaux revendiqués par les convergences des mouvements sociaux et des organisations antisystémiques. [IR, SA FH].

Petite conclusion provisoire et positive

Les ambiguïtés des racines européennes des valeurs que nous voudrions voir s'universaliser ont été exposées ci-dessus. Pour autant, il n'est pas absurde de se revendiquer de valeurs universelles, et d'avancer l'idée qu'elles sont ancrées dans le développement de la civilisation européenne.

1) La première d'entre elles s'oppose radicalement au communautarisme, en affirmant la légitimité de la contradiction sociale. Les groupes qui constituent la société – les classes sociales, pour parler clair – ne s'identifient pas aux mêmes intérêts ; la définition de la notion de bien commun, ou d'intérêt général, est un enjeu politique, et n'est donc pas un donné a priori – ni les prêtres, ni les chefs militaires, ni les détenteurs du pouvoir politique n'en sont les dépositaires. Cette idée remonte aux Lumières, et a permis la sortie de l'ancien régime. Elle a comme corollaire le droit de critiquer le pouvoir, de s'organiser contre lui, de blasphémer, de refuser un ordre, de prendre des initiatives qui ne s'inscrivent pas dans le programme des dominants. Elle implique la reconnaissance de l'individu, dont le droit à la dissidence est affirmé, mais elle dépasse le caractère individuel de ce droit, qui peut, dans le pire des cas, se réduire à la tolérance à l'égard du bouffon.

2) La démocratie : à relier au point précédent. Sans remonter à l'Antiquité, les révolutions du XVIIIe siècle lui ont donné consistance. D'abord à travers la constitution américaine, qui, paradoxalement, peut être considérée comme « européenne », dans la mesure où elle émerge du bouillonnement d'idées européen qui l'a précédée. Un point particulier concerne la séparation de l'Etat et de(s) Eglise(s), que les USA récusent de plus en plus – cette exigence est (malheureusement) européenne, aujourd'hui.

3) La soumission aux lois de la nature n'est pas une fatalité. Idée liée au développement de la science, elle est aujourd'hui critiquée lorsqu'elle se retourne en volonté de soumettre la nature à nos quatre volontés – critique écologiste, qui n'a rien de spécifiquement européen, ce qui ne la disqualifie pas pour autant. Le refus de cette fatalité est particulièrement important en ce qu'il concerne la reproduction de l'espèce.

Pierre GILLIS

(1) La Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal) a promu à la même époque le modèle de développement par substitution des importations, allié à des pactes sociaux.

Le Monde diplo *Belgique...***Réunions du CA et AG**

Le Conseil d'Administration s'est réuni les 23 février, 15 juin, 25 août, 10 octobre, 16 novembre et 14 décembre.

Un grand chantier, le Rassemblement des Résistances Innovantes, a fait l'objet d'une première discussion lors du CA du 15 juin. Une liste de secteurs présentant des résistances innovantes a été établie, ainsi qu'une liste de personnes ressources issues de ces secteurs. Une première réunion spécifique sur le RRI s'est tenue le 7 décembre à La Poudrière.

Le Conseil, avec l'aide de Liliane Corbesier, a suivi la mise à jour des statuts de l'ASBL.

Il a accueilli un nouveau membre, en la personne de Nathalie Biefnot, dont la nomination doit être entérinée par la prochaine AG.

L'assemblée générale statutaire a eu lieu le 27 avril.

Les bulletins trimestriels

Quatre bulletins ont été publiés. Nous y avons fait naturellement écho au Prix des Amis 2004 décerné à Raoul Marc Jennar pour son livre : « Europe, la trahison des élites ». Mais des sujets comme les Objectifs du millénaire, la charte pour la diversité culturelle, la fabrication du Diplo, et lutte contre la pauvreté et néolibéralisme, ont également été abordés.

.. au 31 décembre 2005

Approuvé par les vérificateurs aux comptes et par l'Assemblée Générale.

Recettes

Cotisations	1780,00
Dons	125,00
Activités	42,60
Intérêts de banque	108,06
	<hr/>
	2055,66

Dépenses

Fournitures de bureau	19,60
Frais postaux	150,00
Frais postaux - bulletins	308,80
Bulletin de liaison	1100,28
Activités	155,00
Assemblée générale	50,00
Charges d'exploitations diverses	51,83
Frais de banque	45,10
Impôts versés	16,21
	<hr/>
	1896,82

Bénéfice	158,84
	<hr/>
	2055,66

Les frais d'administration sont de 80,91 euros (4,27 %), d'animation de 406,83 euros (21,45 %), Pour les bulletins d'information de 1409,08 euros (74,29 %).

Bilan 2005**Actif**

Produits à recevoir de AMD-France	0,00
Produits à recevoir intérêts de banque	108,06
	<hr/>

Créances

Compte courant Triodos	6048,91
Caisse espèces	251,20
	<hr/>

Disponible

TOTAL ACTIF **6408,17**

Passif

Réserve pour actions 6211,96

Réserve (report pour 2006)

6211,96

Fournisseurs 155,00

Précompte mobilier retenu 16,21

Dette à reporter 25,00

TOTAL PASSIF **6408,17**

**rapport d'activités 2005**

Nous avons lancé un appel à soutien dans le numéro de juin-août. Les cotisations de 171 membres ont été enregistrées.

Groupe Observatoire des médias

Faisant suite à des velléités manifestées par le groupe liégeois et à des contacts avec des initiateurs d'un éventuel observatoire des médias pour la partie flamande du pays, le CA a avalisé la création d'un groupe de travail en son sein consacré à ce thème.

Ce groupe de travail s'est réuni en décembre et a décidé de réfléchir à la création d'un site qui engloberait un volet théorique, le cd-rom reprenant

des synthèses des articles du Diplo et du Manière de voir, un volet consacré à diverses analyses du fonctionnement médiatique et éventuellement un forum (avec toutes les réserves déontologiques d'usage).

Suivi des réunions à Paris

Pierre Lories a participé à l'AG du mois de juin. La crise structurelle qui touche la presse en général, touche aussi le Monde diplo et Manière de voir. La perte est estimée à 300.000 € et il n'y aura pas de subside accordé cette année aux Amis. Une discussion a également été menée sur la publicité qui représente 4 à 5% du chiffre d'affaires. L'assemblée a marqué son accord sur le principe, mais pas pour n'importe quelle publicité.

Une réunion des correspondants a eu lieu à Paris le 22 octobre. La chute des ventes est confirmée, ainsi que celle du nombre de membres. Les changements à la tête du journal sont annoncés : Maurice Lemoine devient rédacteur en chef.

A cette occasion, nous y avons présenté un dossier pour le financement de notre site Web.

Par ailleurs, Annie Thonon, qui suit activement depuis le début l'attribution du Prix des Amis, a relaté les difficultés rencontrées au niveau du comité d'organisateur. La conséquence est qu'il n'y a pas eu de prix décerné cette année, et les Amis de Belgique le déplorent.

Une lettre de protestation a été envoyée à Paris au nom du Conseil d'Administration.

Rencontres et conférences**Bruxelles**

02 février : soirée avec Raoul Jennar à l'ULB sur AGCS, Bolkestein et le traité constitutionnel européen

16 avril : débat sur les objectifs du Millénaire avec Martine Van Dooren, en collaboration avec Auderghem Tiers Monde

24 novembre : soirée sur le brevetage du vivant avec Vandana Shiva, en collaboration avec ATTAC

03 décembre : soirée sur les enjeux européens avec Barbara Delcourt, Marcel Deprez et Francis Wégimont. En collaboration avec ATTAC

Boitsfort

06 février : Forum « l'eau, un bien commun ? », en collaboration avec les associations de Boitsfort

Liège

Le groupe de Liège se réunit le quatrième jeudi du mois au Centre culturel du Beau Mur.

24 février : « le projet de traité constitutionnel : un coup d'état idéologique en Europe ? », avec Gérard Gelmini, CGSP cheminots.

28 avril : soirée avec Geert Van Istendael

01 mai : Premier Mai syndical avec la FGTB

26 mai : conférence-débat avec Jean-Marie Chauvier

02 juin : « De l'Irak à la Palestine, le piège du choc des civilisations », avec Alain Gresh, en collaboration avec le Centre Culturel Arabe en Pays de Liège

13 septembre : soirée Venezuela : projection du film « Medias, maracas et coup d'état » suivie d'une conférence-débat avec Maurice Lemoine

6 octobre : soirée avec Raoul Marc Jennar sur le thème : « Europe, trahison des élites, réappropriation démocratique »

Mons

24 février : La situation dans le Caucase, avec Jean Marie Chauvier

07 mars : Altermondialisme, altermondialistes : le sens et les formes d'un nouvel institutionalisme, conférence de Raoul Marc Jennar

12 mars : Journée de réflexion sur les valeurs universelles (collaboration avec le Cercle Condorcet et Picardie Laïque)

14 mars : conférence-débat sur la constitution européenne, avec Pierre Jonckheer et Jean-Maurice Dehousse

13 décembre : « Union européenne – OTAN : même combat ? », conférence-débat avec Barbara Delcourt.

Bilan 2004 (rappel)**Actif**

Produits à recevoir
de AMD-France 609,80

Produits à recevoir
intérêts de banque 120,74

Créances 730,54

Compte courant Triodos 6584,41
Caisse espèces 248,70

Disponible 6833,11

TOTAL ACTIF 7563,65

Passif

Réserve pour actions 6053,12

Réserve (report pour 2005) 6053,12

Fournisseurs 1492,42

Précompte
mobilier retenu 18,11

TOTAL PASSIF 7563,65



Agenda

Le 7ème Festival Cinéma d'ATTAC

du 4 au 14 octobre, au Botanique,
rue Royale 236 à 1210 Bruxelles.



Une programmation de documentaires et de fictions propices au questionnement, pour un autre monde.

De multiples débats et rencontres avec des personnalités telles que Raoul Servais, Mourad Bousif, Basile Sallustio, Jean-Claude Defossé, Jacques Nikonoff, ...

Des expositions : Cinéma et racisme / Palestine - Au pied du mur / Le Hip-hop, une culture.

Infos : www.bxl.attac.be/cinema

Les Amis du Monde diplomatique Belgique

vous invitent aux deux soirées qu'ils organisent en collaboration avec ATTAC :

Judi 12/10 à 20h, projection du film

Lobbying, au-delà de l'enveloppe

suivie d'un débat avec **Raoul Marc Jennar** sur la confiscation de la démocratie

Vendredi 13/10 à 18h, projection du film

Désentubages cathodiques

suivie d'un débat sur les médias avec la participation de **Henri Maler** d'Acrimed.

Les Amis du Monde diplomatique de Liège

Organisent :

Une conférence-débat avec

Serge HALIMI

(*rédacteur en chef du Monde diplomatique*)

Le grand bond en arrière : les enjeux démocratiques de la critique des médias

le jeudi 16 novembre à 19 h45
à l'Institut de zoologie (Ulg)
Quai Van Beneden 22, 4020 Liège

En partenariat avec :

ATTAC Liège

A Contre-Courant

Paf : 3 euros

Le 27 octobre à 20h, **Pie Tshibanda** présentera la 1.000^{ème} de son spectacle au Cirque Royal à Bruxelles.

Un fou noir au pays des blancs

A cette occasion, 200 places sont mises en vente par le CNCND au prix de 16€ au lieu de 18,50€, dont près de la moitié iront directement à l'opération 11 11 11.

Contact : 02.250 12 54 ou reservation@cncd.be

Vendredi 24 novembre 2006 à 20 h

MOI, FIDEL CASTRO

Au Cinéma Forum, rue du Belvédère 41 à Namur

Dans une interview-fleuve réalisée du 12 au 30 janvier 2003, Fidel Castro confie à Ignacio Ramonet sa lecture de l'histoire du 20^{ème} siècle, son analyse de la situation cubaine contemporaine et sa vision de l'avenir quand il ne sera plus là pour diriger.

Avec **Ignacio Ramonet**

A l'invitation de l'Autre Livre et en collaboration avec les Amis du Monde diplomatique Belgique

La rédaction du bulletin d'information des AMD-Belgique décline toute espèce de responsabilité quant au contenu des articles paraissant dans ses colonnes et ce tant sur le fond que sur la forme.

Nos adresses

Siège social

Rue Stévin, 115 / B-1000 Bruxelles

Tél. & Fax 02 / 231 01 74

E-mail forum.nord.sud@skynet.be

Secrétariat général

Pierre LORIES

Rue des Garennes, 32 / B-1170 Bruxelles

Tél. 0476 85 39 60

lories.mondediplo@skynet.be

Numéro de compte 523-0403667-28

Ont participé à la rédaction :

Colette SANCY, Nanou SONET,

Pierre GILLIS, Olivier STARQUIT,

Pierre LORIES

Mise en page :

airel.graph@hotmail.com



This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.